



Procédures d'affectation élèves de 3°




publié le 03/05/2021 - mis à jour le 06/05/2021

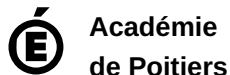
Vous trouverez en PJ :

- Le guide pour les familles concernant l'affectation (consultation des offres, saisie des demandes, et consultation des résultats)
- un document récapitulatif : la note d'information à l'usage des élèves et des représentants légaux, la fiche des vœux définitifs à renseigner pour **le 17 mai au plus tard**, les documents pour les situations spécifiques (options, sections européennes, dérogation...).
- Le répertoire des formations de l'académie de Poitiers.
- Une information complète sera faite dans les prochains jours par les professeurs principaux.

Le serveur pour la saisie de vœux via les [téléservices](#) sera accessible à partir de lundi prochain 10 mai.

Documents joints

-  [Documents pour dérogations, options...](#) (PDF de 1.3 Mo)
-  [Guide des téléservices : le pas à pas](#) (PDF de 2.6 Mo)
-  [Répertoire des formations après le 3° Acaémie de Poitiers](#) (PDF de 1 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.